

CONSEIL MUNICIPAL

Ordre du Jour

Mardi 13 avril 2021 - 18h00

Salle des rencontres André Sambussy

1. Désignation du secrétaire de séance (5.2).

2. Adoption du procès-verbal de la précédente séance (5.2).

3. Communication des décisions prises par Monsieur le Maire en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT) (5.2).

4. Election du Président de séance à l'occasion du vote du compte administratif de la commune (5.2).

- 5. Compte de gestion et compte administratif de la commune 2020 (7.1.1).
- 6. Affectation des résultats de l'exercice 2020 (7.1.1).
- 7. Budget Primitif de la commune 2021(7.1.1).
- **8.** Vote des taxes locales directes 2021(7.2.1).
- Fixation du taux d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les constructions neuves (7.2.1).
- **10.** Demande de subvention au Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance 2021(7.5.1).

COMMANDE PUBLIQUE (1) URBANISME (2)

INSTITUTIONS

POLITIQUE (5)

FINANCES LOCALES (7)

DOMAINE ET PATRIMOINE(3)

- 11. Aliénation des chemmins ruraux de Castelsec et du Causse (3.2).
- 12. Convention instituant au profit du Syndicat du Bas Languedoc une servitude de passage d'une canalisation publique d'eau potable sur la parcelle communale ZI 14(3.6).

FONCTION PUBLIQUE (4)

- 13. Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel des agents territoriaux.(RIFSEEP) (4.5).
- 14. Régime indemnitaire des agents de police municipale.(4.5).
- 15. Mise à jour du tableau des emplois(4.1).

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE (5)

LIBERTES PUBLIQUES ET POUVOIRS DE POLICE (6)

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES (8) QUESTIONS DIVERSES

Affiché le : 2 avril 2021 Distribué le : 2 avril 2021

Le 2 avril 2021

Le Maire Yann Llopis

<u>P.J</u>: -Note de synthèse sur les affaires soumises à délibérations .art L 2121-12 CGCT. -Projets de délibération.